

## «Il faut être là où l'or sort !» De l'itinérance temporaire au maintien d'un mode de vie mobile chez les orpailleurs de Haute Guinée.

**Matthieu Bolay**

### **Abstract**

Ce chapitre aborde l'extraction minière en Afrique de l'Ouest sous l'angle de la mobilité des chercheurs d'or. Il s'intéresse en particulier à l'émergence de modes de vies itinérants dans le secteur des mines d'or artisanales. Je défends l'idée que malgré les risques encourus et l'incertitude des revenus des mines, lors des premières années, les orpailleurs considèrent leur mode de vie itinérant comme une alternative viable aux moyens d'existence conventionnels, ainsi que comme une échappatoire aux trajectoires prescrites dans leurs contextes familiaux. Cependant, l'injonction à se maintenir en mobilité devient aussi une contrainte qui entre alors en contradiction avec les aspirations à se re-sédentariser. Je propose finalement trois types d'arrangements de mobilité au sein de la sphère domestique visant chacun à résoudre ces ambiguïtés en privilégiant soit la mobilité pour ne pas migrer, ou au contraire la migration pour limiter les déplacements.

## Introduction

L'exploitation artisanale de l'or constitue de longue date une source de subsistance, souvent vue comme complémentaire, pour une part importante des populations de Haute Guinée. Certaines régions proches de Siguiri, telles que le Bouré et le Séké, sont exploitées depuis plusieurs siècles et reposent sur l'exploitation aurifère comme principale activité économique en lieu et place de l'agriculture comme c'est traditionnellement le cas dans les zones rurales. Alors que ce modèle faisait figure d'exception jusqu'il y a peu, l'orpaillage<sup>1</sup> a connu une recrudescence sans précédent depuis 2008, entraînant des dizaines de milliers de personnes dans ce mouvement<sup>2</sup>. L'explosion de l'activité au-delà des ces régions historiquement exploitées s'est faite sur le fond de la hausse du prix de l'or<sup>3</sup>, de l'accès à de nouvelles technologies de production et a ainsi donné lieu à une diversification des profils des travailleurs dont une part toujours plus importante s'y consacre en continu. La prolongation de la période dite de *traite* tout au long de l'année va de pair avec une augmentation générale des déplacements des orpailleurs ainsi qu'avec l'émergence de nouvelles formes de mobilités, tant en termes de destinations que de durée des voyages. Alors qu'elle était historiquement saisonnière en saison sèche et complémentaire à l'agriculture, l'exploitation artisanale de l'or tend à se généraliser comme occupation à plein temps. Dans ce contexte, cet article vise à faire comprendre quelles formes de mobilités spatiales – entendues comme le déplacement physique, parfois transnational des orpailleurs – émergent de cette activité, et par quels arrangements le mode de vie mobile qu'elle implique est maintenu au long des parcours de vie.

---

<sup>1</sup> L'orpaillage est l'exploitation non mécanisée des gisements et placers aurifères.

<sup>2</sup> Il ne s'agit ici pas d'une spécificité guinéenne mais d'un phénomène global particulièrement marqué en Afrique où les estimations du nombre de personnes impliquées dans l'artisanat minier ont été multipliée par quatre ou cinq en vingt ans, et concerne près de 300 000 personnes dans le cas de la Guinée (Hilson 2014).

<sup>3</sup> En prix réels, les pics atteints en 2011 suite à la crise financière internationale sont les deuxièmes plus importants après ceux de 1980 qui avaient déjà conduit à une recrudescence des phénomènes de ruées.

Dans les débats sur le rôle de l'orpaillage dans l'économie des populations impliquées, c'est souvent le caractère temporaire de l'engagement dans les mines qui prédomine. L'orpaillage est conçu comme un complément saisonnier aux activités agricoles (Hilson/Garforth 2012), ou comme une source de revenu transitoire pour des jeunes sans emploi (Banchirigah 2006), ou encore en quête d'aventure en période de jeunesse (Dessertine 2013); dans tous les cas, une activité au temps court, dont la mobilité s'exprime sous forme d'aller-retours. En suivant les parcours d'orpailleurs itinérants « à plein temps », je cherche à compléter cette vision en m'intéressant au développement de plus en plus fréquent de l'orpaillage comme principale activité de subsistance sur le long terme. J'aborde ce mode de vie sous l'angle de la mobilité qui constitue un impératif pour accéder aux ressources en or, mais requiert aussi des arrangements au sein de la sphère domestique afin de concilier l'absence des hommes hors de celle-ci avec les obligations morales à contribuer aux ressources de la concession. Je défends l'idée qu'il se trouve, au cours des « carrières » de mineurs, un moment de tension entre l'idéal du « coup à tenter » – imaginé comme une incursion temporaire dans la « loterie »<sup>4</sup> du travail des mines, et l'installation progressive de l'activité comme « moyen d'existence mobile » (Sorensen/Fog Olwig 2002) sur le long terme – alors portée par la nécessité de se subvenir et de contribuer à la production de la concession.

Il s'agit donc d'appréhender la mobilité des orpailleurs hors du cadre conceptuel de la migration qui ne rend pas justice à la conception qu'ils en ont. En effet, dans de nombreux contextes africains, la mobilité spatiale – qu'elle soit liée au commerce, à l'éducation, aux pratiques religieuses, au travail saisonnier, ou encore à l'élevage ou l'agriculture – constitue la norme plutôt que l'exception (Bilger/Kraler 2005; De Bruijn et al. 2001; Hahn/Klute

---

<sup>4</sup> L'exploitation en puits et galeries (« damankurunis », petites mines) n'est pas basée sur une prospection systématique et comprend une part très importante de hasard quant aux quantités et à la teneur du minerai accessible dans les rangées de puits. Il arrive donc que certaines équipes atteignent directement la veine du gisement alors que celles des puits voisins restent bredouilles. Les orpailleurs utilisent d'ailleurs communément le terme de « loterie » en référence à leur activité (pour une discussion critique sur les notions de chance et de pari dans les contextes d'extraction minière artisanale, voir D'Angelo 2015).

2007). Cependant, les déplacements au sein des mines d'or diffèrent des schémas de mobilité conventionnels, essentiellement pendulaires, saisonniers, ou associés à des formes d'aventurisme de jeunesse. Comme les orpailleurs l'affirment d'ailleurs à propos de leur activité, leurs itinérances s'apparentent à une forme de « nomadisme » où les points de travail et de résidence sont toujours temporaires et les nouvelles destinations redéfinies au gré des opportunités potentielles. Je m'interroge sur les apports du mouvement dans la mise en œuvre des moyens d'existence au cours de la vie, en faisant écho aux études sur les « circulations migratoires » (p. exm. Dahinden 2010; Schmoll 2005; Tarrius 2002) ; notion appliquée ici au cas de circulations intra-africaines. Il s'agit donc d'identifier les stratégies mises en œuvre pour soutenir des déplacements continus à travers l'Afrique de l'Ouest tout en maintenant, ou en réinstaurant, une centralité de résidence nécessaire à la réalisation des étapes de vie socialement prescrites.

Les sections suivantes abordent tour à tour certaines spécificités matérielles et sociales de la production aurifère faisant notamment de la mobilité une condition pour accéder à l'or. Après un court éclairage sur les méthodes employées, je discute les temporalités des voyages - temporaires et continues - en référence aux aspirations et à l'âge des orpailleurs. L'article se construit ensuite en retraçant les étapes types des mineurs au travers de leur engagement dans le secteur des mines, puis des stratégies qu'ils développent pour se maintenir en mobilité sur le long terme.

### **La mobilité comme condition d'accès aux ressources du sous-sol**

Dès le IX<sup>ème</sup> siècle, les récits des voyageurs attestent de l'exploitation des mines de l'actuelle Haute Guinée, en particulier dans le Bouré et le Séké. Ensuite, sous la domination des *mansas* (« rois » en mandenka) de l'empire du Mali, l'exploitation était régulée par le calendrier agricole et constituait une activité saisonnière, tant pour les populations résidentes que pour celles composées de travailleurs temporaires, bien souvent des bambaras, venus des autres régions de l'empire (Ki-zerbo/Niane 1991: 195). Ce modèle d'exploitation saisonnier s'est progressivement institutionnalisé (Herbert

2012), donnant lieu à des routes régulières reliant les régions exclusivement agricoles aux zones minières et s'est reproduit jusqu'à récemment, notamment au travers de l'institution du tutorat<sup>5</sup> régulant l'accueil des travailleurs temporaires. Jusqu'aux pics successifs des prix de l'or dans les années 1980, puis à nouveau à partir de 2008, conduisant à l'afflux massif de nouveaux travailleurs, ce système saisonnier d'exploitation pouvait être considéré comme la norme.

Sur le plan foncier, le système de production s'est construit sur une acception particulière de la propriété dans les zones minières où sol et sous-sol sont régulés par des normes foncières distinctes exprimant le degré d'autochtonie reconnu des travailleurs. Comme le montre Arnaldi (2013) avec force détails, le sol est dans une situation d'accès libre suggérant des conditions de citoyenneté locale relativement souple, tandis que l'accès aux ressources du sous-sol est régulé de façon stricte par les institutions coutumières villageoises. L'appartenance au lignage majeur du village ou à l'un de ses segments (clan) garantit la responsabilité du clan sur le domaine exploitable – soit l'obligation de conduire les activités rituelles, et le droit de percevoir une part des taxes d'exploitation – et la possibilité d'officier en tant que *nyado*, soit en tant que propriétaire et responsable de l'extraction d'un puits. Ce régime favorise ainsi une économie de rente pour les clans du lignage central, par le patronage de puits d'extraction ou la location de matériel, et une économie de captation pour les *kalayantigilu*<sup>6</sup>, les orpailleurs itinérants indépendants, chargés d'extraire le minerai dans les souterrains, et dont la force de travail est rétribuée en mesures fixes de minerai brut (Bolay 2014). Le système de rétribution implique des gains proportionnels à la teneur en or des mesures extraites et pose par conséquent comme impératif de chercher à travailler dans les puits les plus riches. C'est précisément le leitmotiv des orpailleurs lors de leurs pérégrinations : « Il faut être là où l'or sort ! », car la même quantité de travail génère des gains

---

<sup>5</sup> Le tutorat est une convention permettant aux non natifs d'accéder à la terre, et par extension au logement, par l'entremise d'un membre du lignage central.

<sup>6</sup> En langue malinké, les « détenteurs des longues pioches » spécifiques du travail en galerie.

largement supérieurs si le minerai du puits exploité contient une forte teneur en or, et plus encore si le carat y est élevé.

Les femmes constituent près de 50% de la force de travail sur les sites d'orpaillage (Hentschel 2003: 31) et sont principalement en charge du concassage et du traitement du minerai, en sus des autres tâches domestiques. Elles travaillent exclusivement en surface et de préférence dans les zones minières adjacentes à leurs villages. Dans la division genrée des tâches qui reproduit en bonne partie celle de l'économie familiale (Panella 2007), elles sont généralement associées à la sphère domestique et donc moins susceptibles de se déplacer sur de longues périodes. Dans cette étude, je me concentre donc sur les parcours de travailleurs hommes qui se singularisent par des pratiques d'intense mobilité. Au vu de la nécessité d'être apte à la mobilité et du caractère informel de l'activité, il va sans dire que les frontières étatiques jouent un rôle secondaire dans les choix de destinations. Les orpailleurs guinéens sont amenés à se déplacer aussi bien en Guinée qu'au-delà des frontières nationales selon les opportunités qui s'y présentent. Durant la recherche, ces constats m'ont amené à adopter une posture d'ethnographe itinérant concrètement opérationnalisée par le suivi « multisitué », en Guinée et dans les pays voisins, de plusieurs orpailleurs lors des différentes phases d'enquête de terrain entre 2011 et 2014.

### **Contexte de la recherche et méthodologie employée**

Le terrain de recherche s'est progressivement construit à partir des zones minières de Haute Guinée ; plus précisément de la région du Bouré à l'Ouest de la ville de Siguiri, et du Wassoulou guinéen proche de la frontière malienne dans la préfecture de Mandiana. Dans le souci d'adopter une approche méthodologique cohérente avec l'objet de la recherche, l'enquête s'est développée en suivant les personnes au travers de leurs réseaux de relations sociales et lors de leurs voyages. Le terrain d'enquête s'est donc rapidement étendu au gré des rencontres, des saisons plus ou moins propices à l'orpaillage, des changements de contextes politiques locaux et nationaux, ainsi que des ponctuels phénomènes de « ruée ». Entre

2011 et 2014, j'ai accompagné ou rejoint plusieurs orpailleurs, majoritairement guinéens, parfois lors de simples virées dans des sites miniers voisins, et parfois dans des régions plus éloignées de Guinée, du Sénégal, du Mali ou de Côte d'Ivoire ; leurs itinérances se poursuivant parfois sur plusieurs années, je les ai aussi ponctuellement retrouvés sur les sites miniers où ils opéraient. Les difficultés inhérentes à cette approche méthodologique se sont manifestées à plusieurs reprises, notamment lorsqu'il s'est agi de retrouver, d'une fois à l'autre, les informateurs dont la plupart se déplacent constamment, qui plus est dans des régions relativement enclavées et dans plusieurs pays. L'avantage en a par contre été d'avoir une ouverture sur les différents contextes traversés en plus des espaces de travail, à savoir les contextes familiaux, certains épisodes de voyages, ou les lieux de séjour dans les camps miniers temporaires.

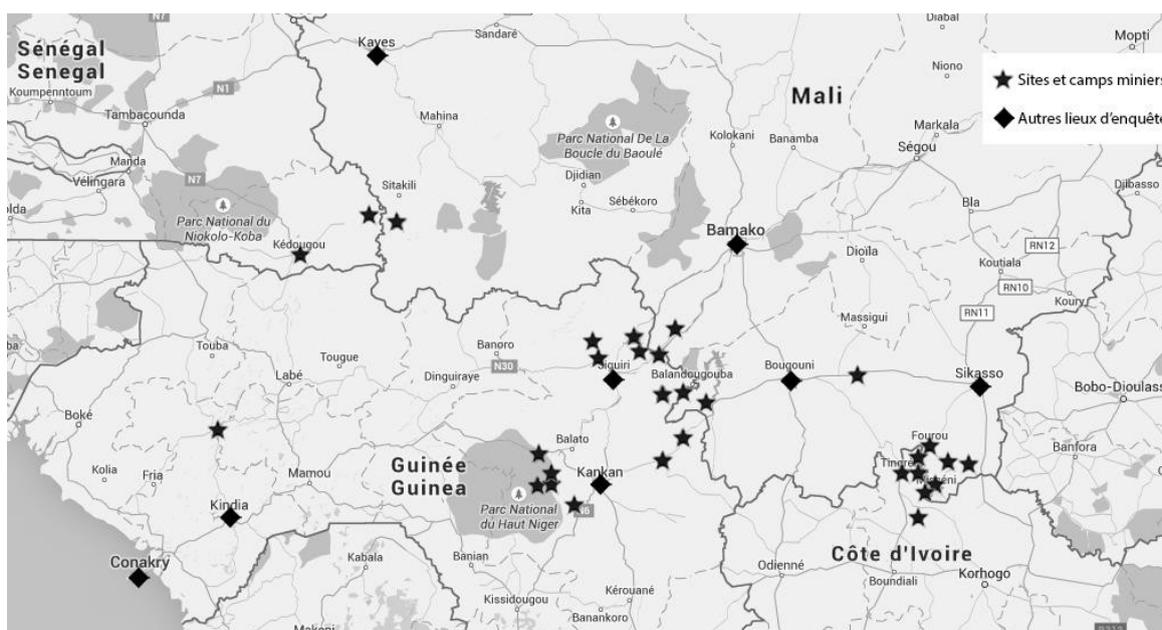


Figure 1 Principaux lieux de la recherche

Cette approche ethnographique a été complétée par des entretiens approfondis avec les participants afin de reconstituer leurs parcours, ainsi qu'avec vingt autres mineurs rencontrés durant la recherche, auxquels s'ajoutent aussi des entretiens ciblés sur les supports sociaux à la mobilité. Pour une meilleure compréhension des enjeux qui sous-tendent la mobilité des orpailleurs, je me concentrerai d'abord sur les différentes formes que ce mode de vie peut prendre en fonction notamment des aspirations des

orpailleurs, ainsi que des soutiens qu'ils mobilisent. Les récits d'Alhassane, Ousmane et Sidiki<sup>7</sup> présentés en fin d'article mettent en lumière des parcours de vie prenant source dans des contextes très distincts mais dont les protagonistes ont en commun d'avoir maintenu leurs déplacements dans les mines comme principale occupation. Les stratégies de mobilité qu'ils mettent en place illustrent les compromis entre les déplacements liés à leur activité et la sédentarité de leur ménage<sup>8</sup>. Celles-ci étant largement définies par certaines étapes de vie, je m'inspire de Gardner (2009) pour distinguer à des fins conceptuelles, d'une part, les «étapes» prescrites au cours des trajectoires, et dans ce cas fortement liées au système Mandenka de classes d'âge, et, d'autre part, les « parcours de vie » effectivement vécus et comprenant d'ailleurs toutes sortes d'arrangements découlant desdites prescriptions.

### **La temporalité de l'engagement : Coup à tenter ou véritable occupation ?**

L'entrée dans les mines participe souvent de la construction d'un soi adulte<sup>9</sup> chez les jeunes hommes, et s'apparente ainsi à d'autres formes historiques d'aventurisme (i.e. Cissé 1964: 184; Dombia 2001: 59) qui demandent donc de considérer l'orpaillage à l'aune des parcours de vie de ceux qui s'y engagent à plus ou moins long terme. Au-delà des motifs économiques, les jeunes hommes guinéens quittent fréquemment leurs villages pour fuir l'inactivité et le *sentiment d'inutilité* qui l'accompagne pour d'autres destinations que les mines (p. ex. dans les centres urbains comme c'est le cas notamment à Dakar), (Fioratta 2015) et expliquent leurs départs surtout comme une façon de se maintenir en mouvement et de rendre visible à leurs proches qu'ils s'efforcent d'améliorer leur condition. Quoique leur contribution économique s'avère minime, leur départ, même s'il n'est pas

---

<sup>7</sup> Les prénoms ont été modifiés

<sup>8</sup> Le ménage est compris au sens de Meillassoux ([1975] 1992) comme le groupe de commensalité et de production commune. Dans l'organisation sociale malinké, il faut alors entendre par cela la concession familiale, le *lu*, elle-même composée de sous entités familiale restreintes, *dembaya*, sous l'autorité commune du chef de la concession

<sup>9</sup> Dans le système de classes d'âge malinké, on entend par Makôrôya l'âge adulte défini par le mariage et la maternité ou paternité.

soutenu par le chef de famille, semble ouvrir de nouvelles aspirations, rares du reste, et la possibilité de reproduire l'imaginaire de « l'aventure » (Bredeloup 2014). Inspirés par des amis « partis à pieds mais revenus propriétaire d'une moto », les mines d'or font entrevoir une voie « plus rapide » et non conventionnelle de se constituer un capital en vue d'un mariage, de constructions dans leur village, ou d'investissements commerciaux. Les motifs sont innombrables mais ont en commun d'ouvrir un espace de projection se distinguant des trajectoires et étapes plus ou moins prescrites au sein des familles.

A ces jeunes aventuriers s'ajoutent d'autres hommes aux profils variés, aussi bien travailleurs venus des villes avec l'espoir de mieux gagner dans les mines, que d'autres ayant perdu leur emploi, de jeunes diplômés, ou encore des travailleurs issus des régions aurifères et ayant de longue date combiné cette activité à d'autres. Pour ceux-ci, l'entrée dans les mines est envisagée comme une contribution temporaire à l'économie du ménage en période de forte pression, et implique généralement une décision conjointe sur la diversification des sources d'avoir. Dans la grande majorité des cas, la genèse de leurs départs fait référence au « hasard » ou aux « opportunités » saisies de façon temporaire; ce qu'il faut lier à l'imaginaire du « coup de chance » que les orpailleurs réaffirment constamment en définissant la mine comme une « loterie ». Par opposition au métier conduit au cours de la vie, la mine est imaginée comme un espace où l'on peut tenter sa chance pour justement revenir et changer le cours de sa vie.

Malgré son pouvoir d'attraction, l'imaginaire du « coup de chance » reflète peu le quotidien des travailleurs des mines. Pratiquement, les gains sont relativement réguliers mais de faible quantité<sup>10</sup>, mais c'est l'espoir d'abondance – en opérant sur un riche placer aurifère ou par la découverte d'une veine de filon – qui est évoqué comme moteur. En acceptant les conditions de vie rudimentaires des camps miniers ainsi que les conditions de travail dangereuses et physiquement exigeantes dans les galeries, les

---

<sup>10</sup> Même en l'absence de gains, le relavage d'ancien minerai permet généralement au minimum d'assurer la consommation quotidienne.

orpailleurs parviennent habituellement à éviter de s'endetter, à obtenir quotidiennement quelques décigrammes d'or assurant leur subsistance, et éventuellement, lors de bonnes opérations, à constituer des économies. Ainsi, pour autant qu'ils puissent se déplacer vers les nouveaux lieux convoités, la plupart parviennent juste à sécuriser des gains suffisants à la reproduction de ce mode de vie. Une fois insérés dans le secteur, leur recherche d'or tient finalement plus de l'activité de subsistance à moyen terme que du « coup » à tenter.

Dans la suite de cet article, j'explore l'écart qu'expérimentent de nombreux orpailleurs entre l'imaginaire du « coup de chance » au cours de l'aventure individuelle en période de jeunesse, et l'installation, à défaut, de l'orpaillage comme moyen d'existence sur le long terme.

### ***Disparaître dans les mines, gagner en indépendance***

Considérant leur départ comme une étape transitoire pour accélérer d'autres projets à plus long terme, les orpailleurs guinéens confirment l'hypothèse de l'orpaillage comme potentielle source de revenus à d'autres fins (Cartier/Bürge 2011; Hilson 2010). Cependant, les gains se révèlent généralement bien en deçà de ceux escomptés et rares sont les orpailleurs qui parviennent à réaliser les investissements projetés. Les mines d'or maintiennent malgré cela une forte attraction sur les nouveaux travailleurs par la relative indépendance qu'elles rendent possible et qui est opposée dans les discours à l'absence de perspective dans les villages, ainsi qu'aux contraintes de l'autorité du lignage et des aînés. Par l'attrait de « l'indépendance », on retrouve donc la même justification que Sylvie Bredeloup place d'ailleurs au centre de la représentation de l'aventure (Bredeloup 2014: 55). Cette « liberté », malgré les risques physiques et sanitaires qu'elle implique, pousse certains orpailleurs, à l'image d'Alhassane, à prolonger l'aventure :

« D'abord c'est mon père qui m'a envoyé à Kangaba (Mali). Je suis parti avec deux frères du village et quand on est rentré je ne pouvais

plus rester assis à rien faire dans la concession. Tout ce que je voulais c'était repartir mais mon père ne me laissait plus. J'étais là dans la cour, je n'avais pas de travail, je devais simplement rester et attendre que mon père me dise d'aller cultiver, et je ne pensais qu'à repartir aux mines. L'année d'après, j'ai vu un ami de Gbonko (site minier) au marché qui me dit que, vraiment, là-bas on sortait beaucoup d'or. Ça m'a donné le courage et je suis reparti avec lui. (...) Maintenant, je ne suis pas encore riche, mais j'aime ça la mine. C'est dur, mais personne ne vient me dire ce que je dois faire et je gagne toujours un peu. Si j'ai de la chance, j'aurai assez pour construire et faire du commerce.»

On retrouve dans les mots d'Alhassane, un appel presque irrésistible vers les mines qui rappelle la fameuse « fièvre de l'or » ; ce même lexique est aussi utilisé par les parents restés au village lorsqu'ils évoquent leurs fils ou leurs frères « ne pouvant plus faire autre chose que la mine ». Il faut cependant rappeler que la plupart d'entre eux se projettent dans un futur « après-mine » – plus conventionnel – dans leur lieu d'origine, répondant ainsi aux trajectoires sociales prescrites en matière de mariage et de succession. Alors même qu'ils valorisent au sein des mines leur mode de vie marginal et la relative indépendance qu'ils acquièrent, les orpailleurs peinent souvent à justifier leur absence hors de la concession en matière de participation à l'économie familiale.

Vu la difficulté à économiser, et plus encore à renvoyer une part des gains à leur famille, les jeunes orpailleurs ont souvent tendance à prolonger leurs voyages, avec l'espoir d'acquérir finalement des montants importants. Les contacts avec la famille s'amoindrissent jusqu'à devenir parfois inexistantes ; et dans les familles, les départs des fils ou des frères, sont assimilés à des « disparitions ». Dans les récits, cette rupture plus ou moins durable des liens est vécue comme une étape décisive marquant l'insertion dans le monde des mines. Il s'agit d'adopter pour un temps incertain le mode de vie mobile que cela suppose. Malgré l'image souvent négative dont est

empreint le secteur minier<sup>11</sup>, les jeunes hommes qui s'y engagent relatent positivement cette expérience, généralement nouvelle, de ce qu'ils considèrent comme une certaine indépendance. Ils y acquièrent des revenus indépendamment de l'organisation du travail au sein de la concession familiale ; ils s'affirment en tant que *kalayantigi* en adhérant aux codes de la mine par le biais de la consommation et de la mise en récit des épreuves traversées en route ou de prises de risque dans les galeries.

Sans nécessairement trouver leur « chance » comme ils l'espèrent à leur départ, la régularité des gains les conduit par contre souvent à faire progressivement de l'orpaillage leur principale, voir seule, activité de subsistance, sans nécessairement retourner régulièrement vers leur lieu de départ. L'orpaillage remodèle ainsi le réseau de relations attaché à la sphère domestique ainsi que les apports à la production commune. La section suivante se penche spécifiquement sur les recompositions du réseau social chez les mineurs dont l'activité se poursuit sur le long terme ; la suspension de certaines relations proches révèle une tension entre les obligations vis-à-vis de la famille et le mode de vie itinérant des orpailleurs.

### **Le réseau social: soutien ou entrave à la mobilité ?**

L'orpaillage ne requiert pas de capital économique de départ et se présente donc comme une opportunité de gain particulièrement accessible. Cependant, étant donné la nécessité de se maintenir en mobilité, les orpailleurs sont amenés à mobiliser un large éventail de relations sociales que ce soit pour se tenir informés et savoir où se déplacer, pour se loger, ou pour intégrer des équipes de travail. Une attention particulière portée à ces relations permet d'illustrer (figure 2) la coupure qui s'opère avec le groupe domestique lorsque l'orpaillage se professionnalise.

---

<sup>11</sup> Les mines d'or sont aussi un espace de remise en question des normes sociales dominantes en contexte rural. Katja Werthmann (2010) en fait une lecture détaillée en utilisant le concept d'hétérotopie. Plus généralement, les conflits liés à l'accès au sous-sol entre les orpailleurs et la population locale (Grätz 2004), ou avec les sociétés d'exploitation (Bolay 2016) ternissent passablement l'image des orpailleurs.

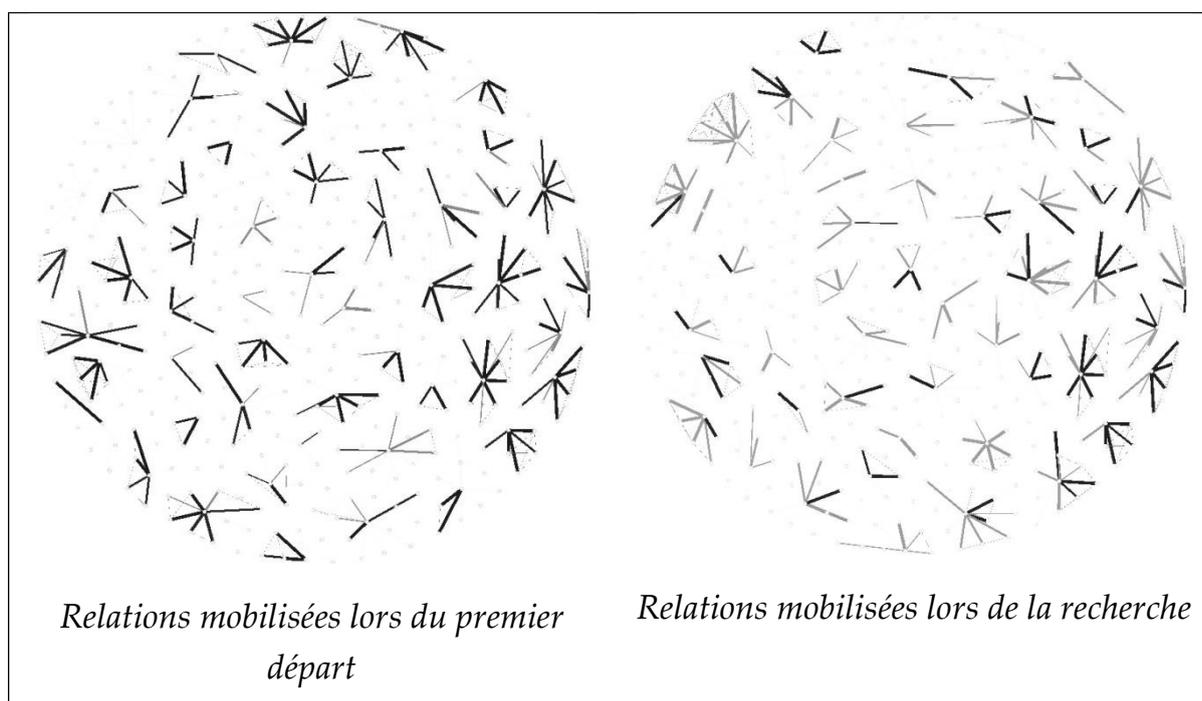


Figure 2. Relations de support à la mobilité dans les mines (noir=groupe domestique et famille ; gris= autres)

Les supports sociaux mobilisés par 54 orpailleurs lors de leur première insertion dans le secteur minier, puis au moment de l'enquête, montrent que chez ces orpailleurs ayant maintenu une mobilité continue, les relations proches (notamment celles du groupe domestique – liens noirs) sont abandonnées au profit de relations sociales développées au sein des mines d'or (liens gris). Les réseaux sociaux mobilisés pour soutenir leur mode de vie mobile en matière de logement, de déplacements, de prêts financiers, ou d'information afférente aux nouveaux lieux d'exploitation sont ainsi progressivement constitués de relations sociales issues du domaine des mines au détriment des membres de la famille qui assistent pourtant les orpailleurs à leurs débuts. Ce que l'on pourrait assimiler à un simple effet de carrière est aussi le fruit d'un « travail » sur leurs réseaux de soutien par la sélection et le maintien de relations jugées bénéfiques au sein des espaces miniers, et au contraire, la suspension plus ou moins durable de relations proches mais jugées trop contraignantes.

Ces situations peuvent alors être vécues comme de véritables dilemmes de loyauté, comme le raconte Issa qui, après s'être installé temporairement

dans un camp minier à l'est du Mali, reçut à plusieurs reprises la visite impromptue de l'un de ses frères envoyé pour le ramener au sein de la concession familiale :

« Mon frère est venu deux fois jusqu'à Sikasso (au Mali) pour me ramener au village. Il a su où je me trouvais par un autre frère et mon père l'a envoyé pour me faire rentrer. (...) Mon père veut que je vienne cultiver avec eux mais pour moi ce n'est même pas la peine. Je lui ai donné le prix de la kola pour mon père et je l'ai ensuite envoyé au village. Maintenant je ne veux même plus les appeler. S'il arrive quelque chose là-bas et que je suis à la mine, je ne pourrai de toute façon rien faire pour eux. Alors je préfère ne pas savoir et que eux non plus ne sachent pas ce que je fais ici. »

Face à la difficulté de renvoyer une part de leurs gains généralement maigres et donc à justifier leur éloignement, la plupart des orpailleurs préfèrent limiter les contacts avec leurs parents. A cela s'ajoute aussi une certaine retenue à révéler les tâches qu'ils effectuent dans les mines et les conditions de vie extrêmement précaires inhérentes à leur mode de vie. Au contraire des relations du cercle proche, les relations avec d'autres orpailleurs itinérants sont maintenues ; elles permettent non seulement de se maintenir informés, mais aussi d'obtenir du soutien durant les voyages. Ces relations de soutien réciproque fondent des équipes de travail ponctuelles, à l'image de Sidiki et Namori, installés au Sénégal en 2014 :

« On est ensemble depuis 2010. On n'a pas toujours partagé la maison mais on a souvent travaillé ensemble et quand Namori a eu la chance à Misseni (il opérait comme creuseur sur un puits particulièrement riche), c'est lui qui m'a fait venir sur son *daman* (puits). Maintenant que c'est bon pour moi, c'est moi qui l'ai fait venir ici ».

Le développement d'un réseau faisant office de support au mode de vie itinérant des *kalayantigilu* va ainsi de pair avec la suspension plus ou moins durable des contacts familiaux; ceux-là même qui confèrent le sentiment de réussite sociale des hommes au sein du lignage.

Lorsque l'orpaillage se prolonge jusqu'à devenir la seule activité, l'état de mobilité est souvent vécu comme une contrainte, car il entre en contradiction avec les aspirations des orpailleurs à réaliser certaines étapes de leurs trajectoires de vie exigeant une relative sédentarité. Il s'agit alors de mettre en œuvre des arrangements permettant de maintenir un mode d'existence mobile tout en réinstaurant la centralité d'une concession familiale. En effet, comme l'a montré Dessertine (2013), la pérennité de la résidence est primordiale puisqu'elle assure notamment la succession entre les collatéraux. En se basant sur les parcours de vie d'orpailleurs itinérants dont l'activité s'est maintenue sur le long terme, la section suivante propose, sous forme de vignettes, trois stratégies visant à concilier un mode de vie mobile à la sédentarité de la concession familiale.

### **Activité mobile et sédentarité du ménage: quels arrangements ?**

Dans la société patrilinéaire et patrilocale malinké, le mariage implique traditionnellement un recentrement des activités au sein du village du mari afin, notamment, de soutenir les aînés et d'assurer la succession. Même si cet idéal de permanence est dans la pratique constamment remis en question – par exemple lorsque certains orpailleurs arrangent leur mariage et la dote sans passer par leurs aînés – il n'en demeure pas moins vecteur de fortes obligations morales. A travers les exemples d'Alhassane, Sidiki et Oussmane, je présenterai brièvement trois stratégies visant à concilier les impératifs de mobilité à ceux de la centralité de résidence. Ces trois orpailleurs ont en commun d'avoir débuté en période de jeunesse et d'avoir poursuivi cette activité à plein temps par la suite. Leurs trajectoires sont de ce point de vue représentatives d'une forme relativement professionnalisée d'orpaillage dans laquelle les mines se sont progressivement imposées comme unique source de subsistance ; ceci parfois au détriment, pour un temps, de l'engagement social dans le village et de certaines obligations filiales. Lesdites trajectoires mettent en lumière tour à tour la réinstauration de la centralité de la concession familiale, puis la diversification des centres

de résidence, et finalement l'instauration d'un nouveau centre en migrant dans les zones minières.

### **Centralité de la concession familiale : rayonnement par «à coups »**

Alhassane a commencé à travailler dans les mines de Bouré avec des amis, aussi originaires d'un village de la préfecture de Mandiana, lorsqu'il avait vingt ans. Suite à cela, il effectue sur demande de son père un voyage plus lointain chez un parent actif dans les mines au Mali. Rapidement, il s'éloigne de son groupe d'amis initial et préfère poursuivre le travail dans les mines d'or plutôt que de rentrer au village pour les travaux d'agriculture. Dès lors, Alhassane n'est plus revenu dans son village durant plus de quatre ans au cours desquels il a « fait l'aventure » dans les mines d'or et de diamant en Guinée, au Mali, au Libéria et en Sierra Leone. A son retour, il dit avoir eu le sentiment de risquer de « prendre du retard » sur ses frères qui commençaient, pour leur part, à entreprendre des préparatifs de mariage. Pourtant, après ces années d'aventure, un retour à l'agriculture au sein de la concession familiale ne lui paraît pas être une option viable. En accord avec le chef de famille, il s'arrange avec ses frères pour prendre part à son exploitation agricole par voie de financement qu'il génère dans les mines ainsi que par sa participation ponctuelle aux travaux des champs. Alhassane réinstaure ainsi le centre de sa résidence dans son village natal en y maintenant un ancrage fort par le biais notamment de sa participation aux cultures de la famille étendue et sa présence ponctuelle lorsqu'il n'est pas chez l'un de ses nombreux tuteurs dans les zones minières.

Ayant par la suite étendu la concession grâce aux gains générés dans les mines et s'étant marié successivement à deux épouses, il se déplace par «à coups », selon son expression, en étant accueillis par des amis faisant office de tuteurs dans des zones minières de Haute Guinée ou du Mali. Sa mobilité s'organise en « étoile », pour reprendre une expression de Moret (2015), avec un centre clairement défini par la concession familiale. Les va-et-vient réguliers dans les régions aurifères de Guinée et du Mali sont rendus possibles grâce au maintien des relations développées lors des

années d'itinérance. Le produit de l'orpaillage intègre donc la palette des moyens d'existence de la concession et confirme ici le caractère complémentaire de l'activité.

### **Un pied dans chaque région: multiplication des ancrages dans les zones minières**

Oussmane, quant à lui, est né et a passé son enfance dans la région de Kouroussa, qui, à l'époque, n'était pas l'important centre minier que c'est maintenant. Oscillant entre le souhait de devenir mécanicien, la pression familiale à ne pas quitter le village du fait de sa position d'aîné, et quelques expériences dans les mines environnantes, il part finalement « en aventure » en Côte d'Ivoire où il ambitionne d'abord de réaliser son apprentissage de mécanicien. Toutefois, il se réoriente rapidement vers les mines, car, à ses dires, il « voyait les autres revenir de Séguéla avec les habits neufs et les motos ; et comme (il) connaissait déjà la mine chez (lui) c'était facile ». Après avoir renoncé à l'apprentissage et poursuivi sa route au Mali puis à nouveau en Guinée dans la région de Bouré, il décide finalement de s'installer à Fatoya (Bouré) où il investit peu à peu ses gains pour « construire en dur. »

N'étant pas « natif » de Fatoya, il ne peut accéder à certaines prérogatives réservées aux autochtones, mais parvient, en s'engageant dans les opérations de secours lors d'accidents au près du comité local de la Croix rouge, à accéder à certains droits normalement réservés aux résidents considérés autochtones ; notamment le patronage de certains puits par le biais de son tuteur. Ayant aussi accès à des terres cultivables, il maintient un double ancrage territorial et relationnel à Fatoya et dans son village natal, ce qui facilite des déplacements réguliers en fonction des opportunités présentes dans l'une ou l'autre des régions. Cette bi-résidence lui permet aussi de limiter les déplacements normalement imposés aux *kalayantigilu*. En adoptant progressivement une position de *damantigi* (propriétaire de puits), les déplacements hors des deux centres de résidence ne sont pas exclus chez lui mais ne sont entrepris que s'ils sont jugés très opportuns.

Cette mobilité pendulaire facilite donc une économie de rente en lui permettant de financer l'exploitation de puits qui s'avère moins incertaine que l'économie de captation propre à l'orpaillage itinérant.

### **Itinérance continue : le paradoxe de la « réussite »**

Sidiki est issu d'une famille de Haute Guinée installée à Conakry et s'est orienté tardivement vers les sites miniers après avoir eu plusieurs expériences infructueuses de petit commerce. Depuis plus de 10 ans, il a sillonné la plupart des zones d'exploitation minière artisanales d'Afrique de l'Ouest et Centrale et peut se targuer d'avoir accumulé plusieurs milliers d'euros au travers d'opérations, parfois risquées, de réfection de galeries endommagées, ainsi que par des déplacements continus au gré de l'apparition de nouveaux sites d'orpaillage.

Cette mobilité extrêmement soutenue est rendue possible par un vaste réseau de connaissances en Guinée, mais aussi au Mali, en Côte d'Ivoire et au Nigéria, ainsi que par le maintien de contacts réguliers avec d'autres orpailleurs partageant le même mode de vie itinérant. De plus, il capitalise sur sa réputation en s'adjoignant les services d'orpailleurs novices qu'il forme et entretient en contrepartie de leur force de travail. Sidiki perpétue ce mode de vie qui s'apparente à une forme de nomadisme par des « savoirs circuler », pour reprendre les mots d'Alain Tarrius (2002). Ceux-ci consistent par exemple à multiplier les documents d'identité nationaux pour ne pas être « fatigués » aux passages de frontières ou par les « corps habillés » parfois présents sur les sites miniers ; à acheter puis revendre des motos dans les camps miniers afin de se faciliter les déplacements courts ; ou, plus généralement, à composer avec la précarité des conditions sanitaires et de vie dans les camps.

Malgré des gains importants, Sidiki souligne aussi le revers de cette existence mobile lorsqu'il aborde la difficulté qu'il entrevoit à se « sédentariser » à nouveau. Sa réussite économique est selon lui indissociable de sa mobilité permanente et la principale difficulté qu'il

observe, au même titre que d'autres orpailleurs, est celle de la conversion des capitaux acquis en itinérance alors qu'il avance en âge. Les tentatives d'investissement des gains issus des mines dans le commerce ou l'agriculture se sont généralement révélées infructueuses, selon lui, par manque de connaissance de ces domaines d'une part et d'autre part du simple fait de ne pas être présent sur place. En ce qui concerne le savoir-faire acquis dans le domaine des mines de même que l'important réseau social transnational dont il dispose dans le domaine des mines, ceux-ci lui sont peu utiles en dehors de ce milieu, à plus forte raison à Conakry où réside l'essentiel de sa famille. Face à cette difficulté, c'est finalement pour une migration proche des zones minières qu'a opté Sidiki. En installant une nouvelle concession à Doko, au nord de Sigui, il reste relativement proche de zones où il a l'habitude d'opérer en Guinée et au Mali. Il passe concrètement l'immense majorité de son temps dans des camps miniers en Guinée, au Mali, ou au Sénégal, mais gagne néanmoins une proximité géographique avec son épouse et ses deux enfants qui vivent depuis à Doko. L'émigration au cœur des zones minières, plutôt que la circulation, devient finalement une option viable sur le long terme puisqu'elle est la seule à lui permettre de maintenir son activité dans les mines, et à terme de limiter ses déplacements en capitalisant sur son expérience.

Sans prétention d'exhaustivité, ces trois exemples montrent que l'entrée dans l'âge adulte s'accompagne d'une réorganisation des pratiques de mobilité ; autrement dit, il s'agit de passer du nomadisme des camps miniers à des déplacements structurés autour d'un centre de résidence. Par ce biais, il redevient possible de conjuguer mobilité et ancrage local, même si celui-ci est souvent virtuel – à l'image des *arrangements familiaux transnationaux* (Mazzucato/Schans 2011). L'ancrage au sein de la concession – ancienne ou nouvelle – est par exemple négocié par une monétarisation des apports à la production commune ou par le maintien d'une maison (*bo*) au sein de la concession (*lu*) sans pour autant y consacrer du temps physiquement. Les trois stratégies présentées montrent aussi qu'en

réorganisant leurs pratiques de mobilité, ces orpailleurs à plein temps préparent aussi leur avenir au sein du secteur minier lorsque l'âge limitera leur participation au processus d'extraction ; ceci en mettant notamment à profit leur expérience ou leur accès à la citoyenneté locale.

### **Conclusions : Se sédentariser pour rester mobile ou migrer pour ne plus se déplacer ?**

En suivant les itinérances d'orpailleurs guinéens, cet article a montré que, malgré l'idéal de l'engagement à court terme dans les mines d'or, l'activité se transforme souvent en véritable occupation sur le long terme, assurant la majorité des besoins de consommation d'individus ou de familles restreintes. Cet état de fait est indubitablement lié au prix de l'or qui, malgré une baisse depuis les pics atteints en 2011 et 2012, est resté relativement stable depuis et rend l'orpaillage compétitif en termes de revenus cash (Gamu et al. 2014) ; ceci, au détriment de la volonté politique de faire alterner orpaillage et agriculture (Tran 2013). Etant fondé sur une économie de captation des ressources dans des lieux nécessairement évanescents, ce n'est qu'au travers d'une intense mobilité que les orpailleurs parviennent à tirer profit de leur activité. Durant ces périodes de mobilité, l'incertitude en matière de gains et le mode de vie précaire propres au secteur minier artisanal les poussent souvent à suspendre leurs relations sociales proches. Les parcours de vie de plusieurs orpailleurs itinérants ont ainsi montré que la *mobilité spatiale*, pourtant condition de leur mode d'existence, pouvait entrer en contradiction avec la *mobilité sociale* à travers les étapes de vie que les jeunes hommes cherchent justement à accomplir. C'est dans le but de résoudre cette tension qu'ils sont amenés à développer des stratégies de mobilité leur permettant de concilier leurs vies d'hommes adultes à leur engagement mobile dans les mines.

La résolution de ces injonctions contradictoires donne lieu à différentes formes d'arrangements visant à rétablir une centralité de résidence, par opposition au mode de vie temporaire dans les camps miniers. Faisant écho au constat selon lequel toute forme de mobilité s'appuie sur un certain

degré d'ancrage local pour se perpétuer (Dahinden 2010b), ces arrangements oscillent entre l'attribution d'une place centrale ou, au contraire, périphérique à la concession familiale. En remplaçant la concession familiale comme centre, les orpailleurs réintègrent d'une certaine façon le mode de production commun du groupe domestique. Ils convertissent ainsi plus aisément les capitaux acquis dans le domaine des mines en investissements économiques et statutaires, et élargissent la palette des moyens d'existence de la concession. Au contraire, en ne laissant qu'une place périphérique, voire nulle, à la concession familiale comme centre de résidence, ils favorisent le maintien d'une mobilité plus soutenue débouchant parfois sur une migration définitive dans les zones minières par l'établissement de leur propre concession. La migration est donc finalement un moyen de limiter les déplacements et de faire valoir sur place les savoirs-faire acquis dans le secteur des mines. On résumera donc les options à moyen terme des orpailleurs itinérants comme celle de la « sédentarité » nécessitant alors de rayonner à partir de la concession, ou, au contraire, celle de l'émigration dans les zones minières pour limiter les déplacements.

La spécificité de l'or en tant que ressource, ainsi que celle des institutions sociales qui en régulent l'accès conduisent donc à des configurations de mobilité dynamiques et inédites à plusieurs titres. Elles participent entre autres de la hausse de mouvements urbains-ruraux que l'enquête REMUAO pointait déjà en 2004 (Beauchemin/Bocquier 2004). Quant à leurs formes, les circulations dans les mines se distinguent aussi des schémas traditionnels de migrations circulaires de travail ou de commerce (i.e. Arthur 1991; Bakewell/De Haas 2007) par l'absence - au moins pour un temps - de points d'ancrage fixes. Chez les jeunes hommes, la mobilité des points d'ancrages temporaires s'apparente à une forme de nomadisme qui les amène à continuellement naviguer d'un camp minier à l'autre, sans véritable centre résidentiel. Finalement, plutôt qu'un décalquage sur les réseaux familiaux, c'est l'opposé qui se produit dans le contexte des mines artisanales où ces relations sont rapidement délaissées ; ceci pouvant aller jusqu'à une suspension prolongée des relations familiales dans l'attente du « coup de chance ». En leur pourvoyant un revenu régulier, l'orpaillage maintient son

attraction sur les mineurs de sorte que ce n'est qu'avec l'entrée dans l'âge adulte que ce mode de vie devient problématique. Un recalage sur des formes plus conventionnelles de mobilité s'impose alors autour d'une, voire plusieurs, résidences fixes – qu'il s'agisse de celle d'origine ou de l'installation d'une nouvelle concession par voie de migration. Alors que d'autres études ont déjà identifié l'importance de l'âge dans l'entretien lors de leurs mineurs itinérants guinéens au cœur des carrières" les sociétés d'évolution des pratiques de mobilité (Jonsson/Brycesson 2009; Panella 2007), la présente recherche a complété la vision selon laquelle la mobilité serait essentiellement temporaire et le fait des jeunes. En replaçant les expériences des mineurs itinérants guinéens au cœur des différentes relations qu'ils entretiennent au cours de leurs « carrières », cet article a montré qu'avec des arrangements spécifiques au sein de la famille, l'orpaillage se maintient souvent comme principale source de revenu malgré son exigence de mobilité.

### **Bibliographie**

- Arnaldi di Balme, Luigi (2013): Structure foncière locale et enjeux de régulation du secteur extractif artisanal dans la Sous-préfecture de Kintinian – République de Guinée. Insoco, unpublished report.
- Arthur, John A. (1991): International Labor Migration Patterns in West Africa. In: *African Studies Review* 34/3: 65-87.
- Bakewell, Olivier/De Haas, Hein (2007): African Migrations. Continuities, discontinuities and recent transformations. In: Chabal, Patrick (ed.): *African Alternatives*. Leiden: Brill, 95-118.
- Banchirigah, Sadia Mohammed (2006): How have reforms fuelled the expansion of artisanal mining? Evidence from sub-Saharan Africa. In: *Resources Policy* 31/3: 165-171.
- Beauchemin, Cris/Bocquier, Philippe (2004): Migration and Urbanisation in Francophone West Africa. An Overview of the Recent Empirical Evidence. *Urban Studies* 41/11: 2245-2272.
- Bilger, Veronika/Kraler, Albert (2005): Introduction. African migrations. Historical perspectives and contemporary dynamics. In: *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien* 8: 5-26.
- Bolay, Matthieu (2014): When miners become "foreigners". Competing categorizations within gold mining spaces in Guinea. In: *Resources Policy* 40/1: 117-127.

- Bolay, Matthieu (2016): Artisanal Gold Miners Encountering Large-Scale Mining in Guinea. Expulsion, Tolerance and Interference. In: Tobias Haller/Helen Gambon/Madlen Kobi/Thomas Nierberger (eds.): *The Open Cut. Mining, Transnational Corporations and Local Populations*. Zürich/Berlin: LIT Verlag.
- Bredeloup, Sylvie (2014): *Migrations d'aventures. Terrains africains*. Paris: CTHS.
- Cartier, Laurent E./Bürge, Michaël (2011): Agriculture and artisanal gold mining in Sierra Leone: alternatives or complements? In: *Journal of International Development* 23/8: 1080-1099.
- Cissé, Youssouf (1964): Notes sur les sociétés de chasseurs malinké. In: *Journal de la Société des Africanistes* 34/2: 175-226.
- Dahinden, Janine (2010a): Cabaret dancers. "Settle down in order to stay mobile?" Bridging theoretical orientations within transnational migration studies. In: *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society* 17/3 : 323-348.
- Dahinden, Janine (2010b): The dynamics of migrants' transnational formations. Between mobility and locality. In: Bauböck, Rainer/Faist, Thomas (eds.): *Transnationalism and Diaspora. Concept, Theories and Methods*. Amsterdam: Amsterdam University Press, 51-72.
- D'Angelo, Lorenzo (2015) : 'Diamond mining is a chain'. Luck, blessing, and gambling in Sierra Leone's artisanal mines. *Critical African Studies* 7/3 : 243-261.
- De Bruijn, Mirjam/van Dijk, Rijk. A./Foeken, Dick (2001): *Mobile Africa. Changing patterns of movement in Africa and beyond*. Leiden: Brill.
- Dessertine, Anna (2013): Le lu ne meurt jamais. Mobilités des individus et pérennité de la résidence dans un village malinké de Guinée. In: *Géocarrefour* 88/2: 131-138.
- Doumbia, Toumba (2001): *Groupes d'âge et éducation chez les Malinké du Sud du Mali*. Paris: L'Harmattan.
- Fioratta, Susanna (2015): Beyond remittance. Evading uselessness and seeking personhood in Fouta Djallon, Guinea. In: *American Ethnologist* 42/2: 295-308.
- Gamu, Jonathan/Le Billon, Philippe/Spiegel, Samuel (2015): Extractive industries and poverty. A review of recent findings and linkage mechanisms. In: *The Extractive Industries and Society* 2/1: 162-176.
- Gardner, Katy (2009): Lives in motion. The life-course, movement and migration in Bangladesh. In: *Journal of South Asian Development* 4/2: 229-251.
- Grätz, Tilo (2004): Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale. In: *Autrepart* 30: 135-150.
- Hentschel, Thomas/Hruschka, Felix/Priester, Michael (2002): *Global report on artisanal and small-scale mining*. Report commissioned by the Mining, Minerals and Sustainable Development of the International Institute for Environment and Development.
- Herbert, Eugenia (2012): Elusive frontiers – Precolonial mining in Sub-Saharan Africa. In: Werthmann, Katja/Grätz, Tilo (eds.): *Mining Frontiers. Anthropological and Historical Perspectives*. Köln: Rüdiger Köppe Verlag, 23-32.
- Hilson, Gavin (2010): 'Once a miner, always a miner'. Poverty and livelihood diversification in Akwatia, Ghana. In: *Journal of Rural Studies* 26/3: 296-307.

- Hilson, Gavin/Garforth, Chris (2013): "Everyone now is concentrating on the mining". Drivers and implications of rural economic transition in the Eastern Region of Ghana. In: *Journal of Development Studies* 49/3: 348-364.
- Hilson, Gavin/McQuilken, James (2014): Four decades of support for artisanal and small-scale mining in sub-Saharan Africa. A critical review. In: *The Extractive Industries and Society* 1/1: 104-118.
- Jønsson, Jesper Bosse/Bryceson, Deborah Fahy (2009): Rushing for Gold. Mobility and Small-Scale Mining in East Africa. In: *Development and Change* 40/2: 249-279.
- Klute, Georg/Hahn, Hans Peter (2007): Cultures of migration. Introduction. In Klute, Georg/Hahn, Hans Peter (eds.): *Cultures of migration. African perspectives*. Berlin: Lit Verlag, 9-27.
- Mazzucato, Valentina/Schans, Djamila (2011): Transnational families and the well-being of children. Conceptual and methodological Challenges. In: *Journal of Marriage and Family* 73/4: 704-712.
- Meillassoux, Claude (1975): *Femmes, greniers et capitaux*. Paris : Maspero.
- Moret, Joëlle (2015): *From Migration to Mobility Capital. European Somali's Cross-Border Movements and the Transnational Circulation of Resources*. PhD Thesis, University of Neuchâtel.
- Niane, Djibril Tamsir/Ki-Zerbo, Joseph (1991): *Histoire générale de l'Afrique. L'Afrique du XIIe au XVIe siècle (Vol. 4)*. Paris: Unesco.
- Olwig, Karen Fog/Sorensen, Ninna Nyberg (2003): *Work and migration. Life and livelihoods in a globalizing world*. New-York/London: Routledge.
- Panella, Cristiana (2007): *L'éthique sociale du damansén. Éducation familiale et orpaillage artisanal dans le Basidibé (Wasolon, Mali)*. In: *Cahiers d'études africaines* 186: 345-370.
- Schmoll, Camille (2005): *Pratiques spatiales transnationales et stratégies de mobilité des commerçantes tunisiennes*. In: *Revue européenne des migrations internationales* 21/1: 131-154.
- Tarrius, Alain (2002): *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*. Paris: Balland.
- Tran, Mark (2013): *Guinea's Agriculture and Mining Sectors Strive to Complement Not Compete*. In: *The Guardian Global Development Network*, <http://www.theguardian.com/global-development/2013/jun/21/guinea-agriculture-mining> (09.06.2015).
- Werthmann, Katja (2010): *Following the Hills. Gold Mining Camps as Heterotopias*. In: Freitag, Ulrike/von Oppen, Achim (eds.): *Translocality. The Study of Globalising Processes from a Southern Perspective*. Leiden: Brill, 111-132.

### **Remerciements**

Mes remerciements vont tout d'abord à M. Sandaly Kourouma qui a participé à la majorité des enquêtes, a officié comme traducteur lors de nombreux entretiens, et m'a patiemment éclairé au gré des questions suscitées par la recherche. Je remercie aussi la Prof. Janine Dahinden pour sa relecture d'une précédente version de cet article, ainsi que

l'équipe éditoriale de ce numéro de Stichproben. L'article a été écrit durant un séjour scientifique au Department of Anthropology à la LSE à Londres au cours duquel j'ai bénéficié d'une bourse Doc.Mobility du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique.